

## INSCRIPTIONS 10 KM ET COURSE HARMONIE MUTUELLE (3,5 KM)

### SUR INTERNET

Inscriptions sur internet jusqu'au mercredi 7 mai 23h59.

#### RENSEIGNEMENTS :

Service des sports : **03 25 07 59 15**  
ou [sports@mairie-saintdizier.fr](mailto:sports@mairie-saintdizier.fr)



#### INSCRIPTIONS :

<https://ultratiming.edossard.com/inscription/index.php?id=2918>

### LE JOUR J

Inscriptions ouvertes à la mairie le samedi 10 mai 2025, de 16h à 19h.  
Fermeture des portes à 18h45.

Le certificat médical n'est plus obligatoire. Il est demandé soit une licence FFA, soit l'attestation PPS (Parcours Prévention Santé) disponible sur : <https://pps.athle.fr>

Pour les mineurs il faut un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur à retrouver via le lien suivant : [https://pps.athle.fr/downloads/questionnaire\\_sante\\_mineur.pdf](https://pps.athle.fr/downloads/questionnaire_sante_mineur.pdf)

Paiement par chèque, espèces ou TPE.

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE PAR COURRIER OU AU SERVICE SPORTS - ÉVÈNEMENTIEL. POUR PLUS DE FACILITÉ ET UN GAIN DE TEMPS LORS DU RETRAIT DES DOSSARDS, LES INSCRIPTIONS SUR INTERNET SONT CONSEILLÉES.**

**CHALLENGE ENTREPRISES ET CHALLENGE CLUBS : CONTACTER LE SERVICE SPORTS - ÉVÈNEMENTIEL.**

SERVICE SPORTS - ÉVÈNEMENTIEL  
**03 25 07 59 15**  
OU [SPORTS@MAIRIE-SAINTDIZIER.FR](mailto:SPORTS@MAIRIE-SAINTDIZIER.FR)

### NOS PARTENAIRES



**SAMEDI 10 MAI 2025**

# 10 KM 22<sup>E</sup> ÉDITION DE ST-DIZIER

**20H00 : 2 COURSES, UN SEUL DÉPART**

## LES 10 KM

**COURSE QUALIFICATIVE  
POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE**

**LA COURSE POPULAIRE  
HARMONIE MUTUELLE**

**19H30 COURSE LECLERC  
POUR LES ENFANTS DE 5 À 12 ANS**

**TOMBOLA AVEC DE NOMBREUX LOTS À GAGNER**



RENSEIGNEMENTS : Service des Sports  
03 25 07 59 15 ou [sports@mairie-saintdizier.fr](mailto:sports@mairie-saintdizier.fr)  
INSCRIPTIONS :  
<https://ultratiming.edossard.com/inscription/index.php?id=2918>



## PROGRAMME

**16H00 - 19H00**

Fermeture des portes à 18h45

**RETRAIT DES DOSSARDS  
INSCRIPTION EN MAIRIE**

**19H30**

**ÉCHAUFFEMENT  
ET COURSE ENFANTS\***

*\* Pour les 5-12 ans, sans inscription  
ni classement*

**20H00**

**DÉPART DES COURSES  
10 KM ET 3,5 KM**

Rue de la Commune de Paris

**21H30**

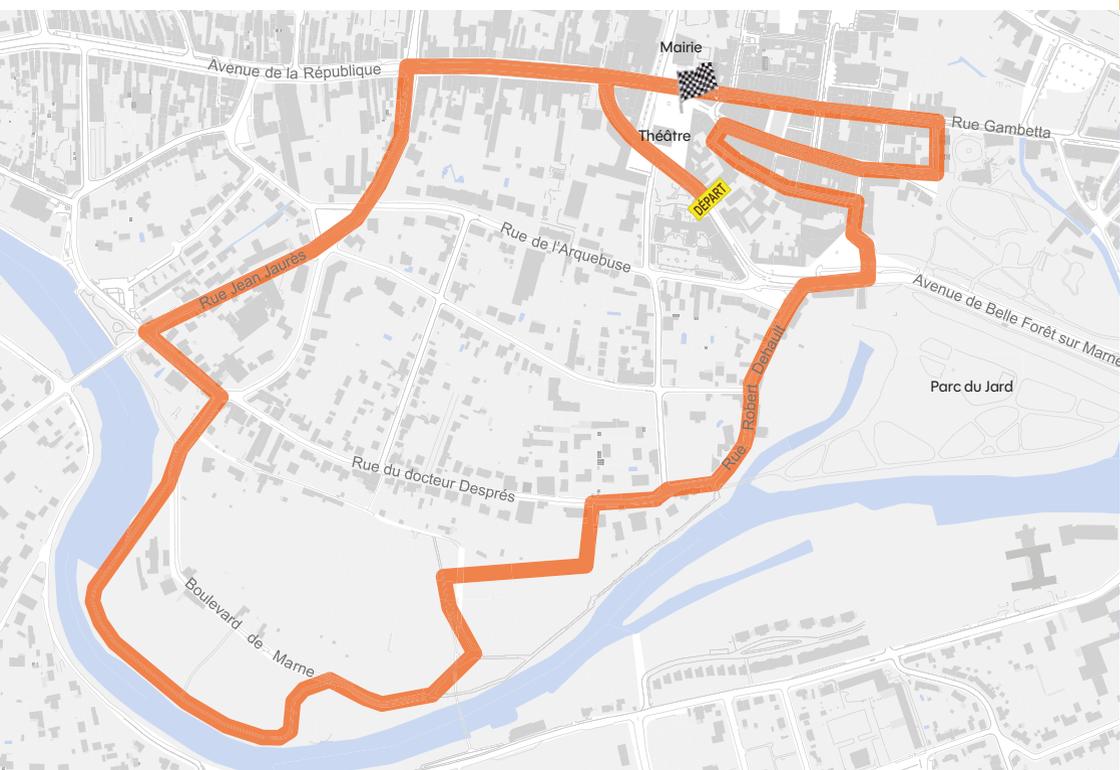
**REPAS OFFERT À TOUS  
LES COUREURS  
SUR PRÉSENTATION  
DU DOSSARD**

LES ACCOMPAGNANTS  
PEUVENT ACHETER LEUR  
REPAS

À l'ex Décathlon, avenue  
du Général Sarrail

**21H45**

**TOMBOLA ET REMISE  
DES RÉCOMPENSES**



## RÈGLEMENT

CADEAU OFFERT AUX 500 PREMIERS INSCRITS SUR INTERNET AUX 10 KM

### Art. 1 : ACCÈS

Pour les 10 km, course ouverte aux licenciés et non-licenciés à partir de 16 ans (nés avant le 10 mai 2009).

Course populaire Harmonie Mutuelle ouverte à tous à partir de 12 ans (nés avant le 10 mai 2013).

### Art. 2 : ORGANISATION

10 km en 3 boucles dans les rues du centre-ville de Saint-Dizier. Course populaire Harmonie Mutuelle : un tour de circuit (3,5 km).

Ravitaillement à chaque tour. Circulation interdite sur le parcours.

Accompagnateurs et rollers interdits.

Repas offert à tous les coureurs, à l'ex Décathlon, avenue du Général Sarrail à partir de 21h30.

Douches et vestiaires gardés au gymnase Waldeck Rousseau (pas de consigne).

Un poste de secours fixe est prévu à l'arrivée. Kilométrage indiqué tous les kilomètres.

Porte dossard interdit.

### Art. 3 : ENGAGEMENTS

10 km : 12 € pour les non-licenciés et 10 € pour les licenciés jusqu'au 7 mai 2025, 15 € le jour même pour tous et toutes.

Course populaire Harmonie Mutuelle : 5 € en ligne, 10 € le jour même.

Inscription et retrait des dossards de 16h à 19h en Mairie. Fermeture des portes à 18h45.

Inscription et paiement en ligne sur <https://ultratiming.ledossard.com/inscription/index.php?id=2918>

Aucun dossard ne pourra être remis si l'inscription n'est pas en règle.

### Art. 4 : CERTIFICAT MÉDICAL

Le certificat médical n'est plus obligatoire. Il est demandé soit une licence FFA, soit l'attestation PPS (Parcours Prévention Santé) disponible sur :

<https://pps.athle.fr>

Pour les mineurs il faut un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur à retrouver via le lien suivant : [https://pps.athle.fr/downloads/questionnaire\\_sante\\_mineur.pdf](https://pps.athle.fr/downloads/questionnaire_sante_mineur.pdf)

### Art. 5 : ASSURANCE

L'organisation est couverte en responsabilité civile par une police d'assurance. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

### Art. 6 : RÉCOMPENSES

Tombola avec tirage au sort des dossards et remise des prix, à l'ex Décathlon, avenue du Général Sarrail à partir de 21h45. Présence obligatoire et sur présentation du dossard.

Pour les 10 km : primes scratch aux 5 premiers hommes et femmes. Podium de chaque catégorie hommes, femmes (cadet à M10). Challenge du nombre (écoles, entreprises, associations).

Pour la course populaire Harmonie Mutuelle : podium au scratch.